



Une page noire du gaullisme...

1^{ER} DÉCEMBRE 1944

LE MASSACRE DES TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS PAR L'ARMÉE FRANÇAISE GAULLISTE

« Prisonniers noirs je dis bien prisonniers français, est-ce donc vrai que la France n'est plus la France? [...] Sang ô sang noir de mes frères, [...] vous êtes la souffrance qui enroue ma voix » (Léopold Sédar Senghor)

Au pouvoir à Paris depuis août 1944, le Gouvernement Provisoire de la République Française, le G.P.R.F., est dirigé par Charles de Gaulle. A ce titre, il est reconnu par les puissances Alliées (Royaume-Uni, Etats-Unis, U.R.S.S) en octobre 1944. Dès lors, la remise en question des troupes africaines dans le scénario politique de la Libération devient son obsession...

L'historien Canadien, M. Echenberg précise que « *pour de Gaulle et les gaullistes, la participation africaine aux opérations militaires de la Libération constituait une source d'embarras. Si les sujets de l'empire étaient aussi sans contredit des enfants de la France, il semblait exagéré de leur attribuer un rôle actif dans la libération de la mère patrie.* »

Fin novembre 1944, des prisonniers de guerre africains rescapés des mobilisations et des combats de 1939-1940 (campagne de France) et 1942-1944 (campagne d'Afrique et débarquement en Provence) sont rapatriés en AOF. Les 1280 premiers « *tirailleurs sénégalais* » originaires des territoires d'AOF sont internés au camp de Thiaroye, ville du Sénégal située dans la banlieue de Dakar, au sud de la presqu'île du Cap-Vert, entre Pikine et Rufisque.

L'objectif est de les démobiliser dans le contexte général du « *blanchiment* » de la nouvelle armée française commandée par le général de Gaulle. Ces prisonniers –soldats des troupes coloniales- étaient détenus en France dans des *frontstalags*, camps de prisonniers de l'Armée allemande qui regroupait essentiellement les soldats des troupes coloniales par peur de maladies tropicales ou d'atteinte à la « *pureté du sang aryen* ». Les dirigeants de l'Allemagne nazie ne voulant en aucun cas de la présence d'« *hommes de couleur* » sur le sol allemand.

La victoire pratiquement acquise, ces « *coloniaux* » n'avaient désormais plus, pour le gouvernement gaulliste, de raison d'exister. L'ère du « *blanchiment* » primait sur toute autre considération...

Ces soldats africains qui avaient largement contribué aux opérations de libération de l'île d'Elbe, puis au débarquement de Provence (15 août 1944) et à la libération de Toulon (23 août 1944) puis de la vallée du Rhône, qui combattaient dans le nord-est de la France à l'automne, furent en quelques jours remplacés par des jeunes Français... qui n'avaient jamais combattu. L'argument officiel fut le risque du froid hivernal, mais il n'était que de pure forme.

Selon M. Echenberg les motifs politiques de de Gaulle sont les suivants : « *associée au succès des Alliés qui avaient libéré la France de la honte et de l'humiliation, la jeunesse française*

pourrait humer, ne serait-ce que de loin, le parfum de la victoire. » L'épreuve du « blanchiment » fut très rude pour les soldats africains, qui étaient au nombre d'environ 20 000 : « relevés de leurs positions sur les lignes de front et sans aucune forme de procès, on leur retira leurs armes et jusqu'aux uniformes qu'ils portaient et on les renvoya dans le sud, où ils passeraient la saison froide en attente des navires qui les ramèneraient en Afrique. »

Les tirailleurs africains libérés devaient toucher leur solde avant leur démobilisation : celle-ci se composait des arriérés de solde depuis leur mobilisation, leur prime de démobilisation et leurs économies de la période du *frontstalag*. La nouvelle administration mise en place par De Gaulle après la chute du régime de Vichy, refusa de leur verser cet argent à l'embarquement et leur promit de régulariser la situation en Afrique.

A leur arrivée en AOF, cette administration procéda, le 28 novembre 1944, à des conversions arbitraires de francs métropolitains en francs CFA des montants de démobilisation. Un groupe de tirailleurs, qui devaient regagner Bamako et le Soudan français, refusèrent de prendre la route. Le 30 novembre 1944 Le général Dagnan vint à leur rencontre au camp de Thiaroye. Pris à partie, l'affaire vira - selon la hiérarchie militaire- à l'émeute... ce qui décida le général Dagnan, en accord avec son supérieur, le général de Boisboissel, commandant des troupes à Dakar, de recourir à la force, le 1^{er} décembre 1944.

Ce jour là, les tirailleurs sans défense furent rassemblés sur l'esplanade du camp de Thiaroye. En face d'eux, cernant l'enceinte, sous les ordres du lieutenant-colonel Le Berre, 1100 tirailleurs du service d'ordre, acheminés depuis Saint-Louis, 120 soldats et officiers français. Les unités engagées dans l'opération étaient le 1^{er} R.T.S, le 7^{ème} R.T.S, le 6^{ème} R.A.C. et la gendarmerie, le tout appuyé par trois automitrailleuses, deux half-tracks (autochenilles blindées) et un char américain. A 9h30, le feu fut commandé... et ce fut l'hécatombe.

Le bilan officiel (minimisé selon de nombreuses sources) dressé au lendemain des événements fit état de 70 morts (24 morts le jour de l'assaut et 46 blessés qui décédèrent finalement à l'hôpital). Par ailleurs, 34 tirailleurs considérés comme « meneurs », furent condamnés en mars 1945 par un tribunal militaire à des peines de un à dix ans de prison. Ils seront graciés en 1947 mais jamais réhabilités depuis.

Sur le massacre des tirailleurs sénégalais par l'armée française gaulliste, à Thiaroye -un des événements les plus sanglants de l'histoire de l'Afrique de l'ouest dans les années 1940-1960- l'Histoire officielle retiendra que ces soldats tombés sous les balles françaises, ne sont pas « morts pour la France ».

14 ans plus tard, alors que le général de Gaulle s'apprêtait à visiter Dakar au cours de son voyage de propagande en vue du referendum constitutionnel du 28 septembre 1958, le *Comité de Défense des Libertés Démocratiques*, sous la conduite du *Parti Africain de l'Indépendance*, organisa le 17 août 1958 un pèlerinage à Thiaroye, pour « honorer la mémoire des soldats noirs massacrés en 1944 par le général de Gaulle ». Au retour, les « pèlerins » se heurtèrent aux forces de l'ordre. L'échauffourée dura plusieurs heures et fit de nombreux blessés.

En août 2004, la journée du 23 août fut déclarée *Journée du tirailleur sénégalais* par le Sénégal, qui invita les autres États d'Afrique d'où étaient originaires les tirailleurs. Le massacre de Thiaroye y est désormais commémoré.

Le choix de la date du « 23 août » n'est pas anodin. Il correspond, en effet, au 23 août 1944, qui marque la libération de la ville de Toulon par le 6^{ème} Régiment de Tirailleurs Sénégalais et symbolise aux yeux de l'ex Président de la République Abdoulaye Wade (1^{er} avril 2000 au 2 avril 2012), « la participation de l'Afrique à la libération de la France et à la lutte des forces alliées contre le nazisme ».

« Répression d'une mutinerie » : Ce fut la thèse officielle de l'État français de 1944 à 2014, année où ce massacre fut officiellement reconnu par la France. On a également invoqué « la peur de la classe dirigeante française de voir les tirailleurs sénégalais porter, plus tard, des revendications politiques plus massives pour l'indépendance, en s'alliant avec la population locale ». Cela n'a pas empêché le Sénégal d'accéder à son indépendance, le 4 avril 1960.

... Ne faudrait-il pas voir également dans ce massacre le contrecoup de la défaite anglo-gaulliste à Dakar, le 23 septembre 1940, face à l'armée coloniale française loyale au régime de Vichy ? C'est envisageable. De Gaulle avait la réputation d'être un homme orgueilleux, cinglant et rancunier. Il le démontra de nouveau, 17 ans plus tard, en retournant les armes françaises contre

les Français d'Algérie... ceux-là mêmes qui l'avaient ramené au Pouvoir en 1958 mais à qui il refusait de pardonner leur trop grande fidélité au *Maréchal*. « *Tous Pétainistes !* » clamait-il.

José CASTANO

Courriel : joseph.castano0508@orange.fr

(Rappel) **23 septembre 1940... L'AGRESSION BRITANNIQUE SUR DAKAR**

Cliquez sur : [Voir le message »](#)

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Conférence sur : « *LES SEIGNEURS DE LA GUERRE* »

- De l'Indochine à l'Algérie, la **LÉGION ÉTRANGÈRE** au combat
- L'Odyssée et la fin tragique du 1^{er} Régiment Etranger de Parachutistes en Algérie.

« De l'Indochine à l'Algérie, le conférencier évoque le vécu, l'héroïsme et les sacrifices de ces légionnaires, Fils de France non par le sang reçu mais par le sang versé. Ces soldats-loups à la démarche souple de félins, accoutumés à la chasse et au guet, infatigables dans le chaos minéral de l'Aurès, acceptaient le défi de la guerre dans les défilés étroits comme des pièges, sur les pitons enneigés ou brûlés par le soleil et dans l'enfer du désert où le monde mort a chassé celui des vivants. Ces hommes, « *soldats pour mourir* », constituaient le plus beau régiment du monde ; jaloués, admirés et vénérés parce qu'ils étaient capables de mourir avec panache en criant : « *Vive la Légion !* »

... Puis il y eut le 22 avril 1961 et le soulèvement des meilleures unités combattantes dont le 1^{er} REP était le « *fer de lance* »... sa dissolution et celle des plus belles unités parachutistes... l'émouvant adieu de la population de Zéralda à « *leurs* » légionnaires... le « cessez-le-feu » et la fin tragique de l'Algérie française... Le génocide des harkis commençait. »

Cette conférence, organisée par le Cercle Algérieniste de Clermont-Ferrand-Auvergne, sera donnée par José CASTANO, Samedi 1 Décembre 2018, 14h45, à l'Anémotel, 6 Rue Louis Armstrong, 63200 RIOM – Tel. 04 73 33 71 00 - Entrée gratuite –

Un repas (facultatif), à 13h, précédera la conférence.

Pour tout renseignement et réservation repas : Laurent SACCARDY – Tel. 09.67.29.47.12 et 06.80.44.03.78 – Courriel : saccardy.betp@wanadoo.fr

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Mon blog cliquer sur : <http://jose.castano.over-blog.com/>

Ma biographie, cliquer sur :- <http://www.francepresseinfos.com/2013/05/jose-castano-une-vie-au-service-de-la.html>

Mes ouvrages, cliquez sur : [-Ma Bibliographie –](#)